VILLE D'ANDENNE

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

SEANCE DU : 12 octobre 2020

Présent(e)s :

M. Claude EERDEKENS, Bourgmestre
MM. Vincent SAMPAOLI, Benjamin COSTANTINI, Guy HAVELANGE, Françoise LEONARD et Elisabeth MALISOUX, Echevins ;

MM. Sandrine CRUSPIN, Christian BADOT, Marie-Christine MAUGUIT, Etienne SERMON, Rose SIMON-CASTELLAN, Philippe MATTART, Philippe RASQUIN, Christian MATTART, Françoise TARPATAKI, ~~Florence HALLEUX~~, Martine DIEUDONNE-OLIVIER, Cassandra LUONGO, Jawad TAFRATA, Kévin GOOSSENS, Caroline LOMBA, Christine BODART, Marie-Luce SERESSIA, ~~Natacha FRANCOIS~~, Gwendoline WILLIQUET, Damien LOUIS, Hugues DOUMONT, Nathalie ELSEN et Eddy SARTORI, Conseillers communaux ;

M. Ronald GOSSIAUX, Directeur général

Présidence pour ce point : M. Philippe RASQUIN

13.1. OBJET : Interpellation de Madame la Conseillère Christine BODART : Travaux sur la RN90

Madame Christine BODART, Conseillère communale, interpelle le Collège comme suit :

« Depuis la semaine dernière, les utilisateurs et riverains de la N90 reliant Andenne à Namur ont constaté la remise en état de cette dernière entre Maizeret et Namur.

Deux bandes sont déjà en chantier et la circulation a été réduite à deux bandes.

Tout le monde comprend la nécessité de remise en état de cette route régionale et les conséquences qui découlent des travaux comme de légers ralentissements ou des accès aux maisons.

Pour le moment, ce sont les bandes en direction de Namur qui sont en chantier.

Les riverains ont bien reçu l'information de début de ces travaux par un papier déposé par le SPW, ce qui n'est pas forcément le cas des utilisateurs, qu'ils circulent en voiture ou en bus.

Aussi, auriez-vous des infos du SPW quant aux délais de travaux et des différentes phases ?

Quand finirait les travaux en direction de Namur ? Quand commenceront ceux pour les bandes en direction d'Andenne ? Quand le chantier sera-t-il fini ?

Merci pour vos réponses. »

* * *

En réponse à l'interpellation de Madame la Conseillère BODART, Monsieur Vincent SAMPAOLI, Echevin, rappelle qu'il s'agit d'un marché de travaux réalisé par le SPW.

Il fait remarquer que le délai d'exécution de ce chantier sur la RN 90 était prévu du 21 septembre 2020 au 19 novembre 2020 et que ces travaux ont été freinés par des conditions climatiques inadaptées.

En ce qui concerne la phase 1 de ces travaux (partie droite en venant d'Andenne en direction de Namur), Monsieur SAMPAOLI signale que ceux-ci ont pris une semaine du retard. Il souligne cependant que la pose de l'hydrocarboné a été effectuée.

Quant à la phase 2 (partie droite en venant de Namur vers Maizeret), il précise que le début de ces travaux commencera dans les prochains jours.

Dans un premier temps sont prévus le raclage et la pose du tarmac sur la partie centrale de la voirie.

Dans un second temps, le raclage au niveau des îlots et la pose de nouveaux îlots centraux seront réalisés.

Enfin, dans un troisième temps, il est prévu que des travaux de signalisation au niveau du marquage au sol soient réalisés. Il note toutefois que ce type de travaux s'effectue en fonction des conditions climatiques adéquates tant en termes de pluviométrie qu'en termes de température, ce qui pourrait engendrer le report de ceux-ci au printemps 2021.

En ce qui concerne la pose de l'hydrocarboné, ces travaux devraient normalement être finalisés pour la fin novembre.

Quant au manque d'informations pour les utilisateurs de cette infrastructure, il fait état d'un souci technique lors de la diffusion des infos trafic. A cet effet, Monsieur Vincent SAMPAOLI s'est mis en contact avec le SPW pour corriger cette situation.

Il ajoute que ces travaux s'inscrivent dans une globalité de travaux à effectuer prochainement puisqu'il devrait y avoir d'autres interventions sur la RN 90 à hauteur de Sclayn et sur la chaussée Moncheur, à Andenne, si les budgets le permettent.

Pour conclure, il déclare qu'il s'agirait sans doute des derniers travaux réalisés sur la RN90 avant plusieurs années puisque le plan infrastructure de la région a été largement modifié suite à la déclaration de politique régionale et à sa mise en oeuvre.

Ainsi fait en séance à ANDENNE, date que d'autre part.

PAR LE CONSEIL,

LE DIRECTEUR GENERAL, LE BOURGMESTRE,

R. GOSSIAUX C. EERDEKENS